

# LES MODALITES D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS SAISON 2019/2020

## PROCEDURE D'INSCRIPTION MERCREDIS

Inscriptions jusqu'au lundi précédent.

Cette échéance passée, le PL Bergot se donne la possibilité de refuser une inscription.

Annulations deux jours avant la présence prévue (jusqu'au Lundi soir).

Cette échéance passée, la présence prévisionnelle sera **entièrement facturée** (sauf garderies) en l'absence de **justificatif officiel** fourni (médical ou évènement exceptionnel).

Inscriptions de dernière minute toujours possible à partir du mardi matin, en fonction des places disponibles et de l'organisation de l'équipe d'animation.

Nous n'accueillons pas les enfants uniquement pour le repas. Le centre est ouvert aux parents à partir de 17h00. Si vous êtes dans l'obligation de venir chercher votre enfant avant 17h00 merci de bien vouloir nous en informer par téléphone à ces numéros :  
02 98 03 18 78 / 06 51 17 92 80

## PROCEDURE D'INSCRIPTION VACANCES SCOLAIRES

Inscriptions jusqu'au jeudi précédent.

Cette échéance passée, le PL Bergot se donne la possibilité de refuser une inscription.

Annulations deux jours avant la présence prévue (exemple : jusqu'au jeudi pour une présence le lundi, jusqu'au vendredi pour une présence le mardi, le lundi pour une présence le mercredi).

Cette échéance passée, la présence prévisionnelle sera **entièrement facturée** (sauf garderies) en l'absence de justificatif officiel fourni (médical ou évènement exceptionnel).

Inscriptions de dernière minute toujours possible, en fonction des places disponibles et de l'organisation de l'équipe d'animation.

Pour les enfants inscrits le matin ou à la journée, merci de les déposer avant 10h pour permettre une meilleure organisation des activités.

Le centre est ouvert aux parents à partir de 17h00. Si vous êtes dans l'obligation de venir chercher votre enfant avant 17h00 merci de bien vouloir nous en informer par téléphone à ces numéros : 02 98 03 18 78 / 06 51 17 92 80

***Nous demandons aux parents de prévenir la directrice par un document écrit, daté et signé lorsqu'une tierce personne vient chercher l'enfant.***

## MODALITES D'INSCRIPTIONS

- La fiche d'inscription accompagnée du règlement doit parvenir à l'accueil avant la présence effective d'un enfant,
- Vous pouvez déposer la fiche d'inscription et le règlement dans la boîte aux lettres APRES vous être assuré qu'il y a de la place disponible (il ne peut y avoir d'inscription sans contact préalable avec l'accueil par téléphone ou retour de courriel),
- Après un contact téléphonique ou par courriel, la fiche d'inscription et le règlement doivent être déposés au PLB dans la journée (le lendemain matin, la réservation n'a plus de valeur),
- Le coup de téléphone n'a donc pas de valeur d'inscription. Il permet simplement d'obtenir une information de disponibilité. Le courriel non plus, même s'il peut permettre de manière exceptionnelle de garder une trace d'une demande d'inscription de dernière minute.

## DOSSIER D'INSCRIPTION

(Valable de septembre à Août)

Pour rappel, le dossier d'inscription doit comporter :

- ▶ Fiche de liaison (renseignée recto/verso et signée)
- ▶ Attestation du quotient familial (CAF)
- ▶ Un certificat médical attestant que votre (vos) enfant(s) est :
  - Apte à la vie en collectivité
  - Apte à la pratique des activités physiques et sportives
  - À jour de ses vaccins

**Le certificat médical est à nous donner dans les 3 mois suivant la 1<sup>ère</sup> inscription pour le centre de loisirs.**

**Pour les camps, merci de fournir le certificat avant le départ.**

- ▶ 10€ de frais de dossier (dont 5€ de tickets tombola)

Le bureau du PL Bergot.

A Brest, le        /        /  
Signature :